

Département
de l'Isère

**DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL
DE LA COMMUNE DE PRIMARETTE**

L'an deux mille vingt trois, le 16 novembre à 20h30, le Conseil Municipal de la commune de Primarette, régulièrement convoqué, s'est réuni sous la présidence de Monsieur Serge MERCIER, Maire.

Nombre de conseillers : 12

Nombre de présents : 11

Etaient présents : MERCIER Serge, FAVRE-PETIT-MERMET Patricia, ROSTAING Jean-Pierre, CICOCELLA Sébastien, GAS Marcel, ROMATIF Julien, HUMBERT Régis, MONIN Florence, FANJAT Pierre, POURCHERE Jean-Daniel, GUERRERO Elisabeth.

Absents excusés : GENTIL Dominique (pouvoir à ROMATIF Julien),

Date de la convocation : 10 novembre 2023

Secrétaire de séance : GUERRERO Elisabeth

Objet de la délibération : Transformation salle d'animation en MAM

Le maire rappelle la volonté des élus de rendre sa fonction première à l'espace occupé par la MAM, en salle socio-culturelle.

Pour ce faire, il est proposé de transformer la salle d'animation en MAM, car le local est plus approprié à cette activité (configuration de la salle, calme, sécurité d'accès...).

Le coût des travaux s'élève à environ 156 000 € HT, hors maîtrise d'œuvre.

Sur cette base, le maire demande à l'assemblée de bien vouloir l'autoriser à établir des demandes de subventions.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, autorise le maire à demander les subventions pour les travaux de transformation de la salle d'animation, à l'unanimité des membres présents.

Ainsi fait et délibéré ce jour, le 16 novembre 2023

Le Maire,
Serge MERCIER

